

SEANCE DU 05 JUIN 2013

L'an deux mil treize, le cinq Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 22 Avril 2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 14 Présents : 10 Votants : 12

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
 Bernard VETTRAINO - Jean-Luc GALLEY - Jean-Philippe LOUIS - Elodie VIREY, Adjoints.
 Monique ROUSSIAU - Michel BERGER - Régis MONNIER -
 Françoise FEY l'HERISSON - Yann PROPHETE

Absents excusés : Bruno FAVIER pouvoir à Didier THIEBAUT
 Karine RODRIGUEZ pouvoir à Françoise FEY L'HERISSON
 François TARTARY

Absent : Eddy BERNARDI

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et après appel nominal, il a été procédé en conformité à l'article L.1221-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Yann PROPHETE a été élu secrétaire de séance pour remplir cette fonction.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

I. TRAVAUX EN COURS ET ACQUISITIONS

- Maison MEYA :

Les travaux sont au stade de la finition, les trottoirs et emplacements seront terminés fin de semaine. Il restera à en déterminer l'affectation et le nom.

- Acquisitions :

La tondeuse étant tombée en panne, des devis pour réparation ou matériel neuf ont été demandé auprès des Ets MOSSBACH.

Considérant le coût de la réparation (2.978.04 €), un matériel neuf a été acquis pour la somme de 3739.01 € H.T.

- Voirie rurale :

Régis MONNIER donne le compte-rendu des travaux effectués

- chemins communaux :

- Fragne – Chachigne – Fond de Vaux – Val Châtain – Cimetière – les Différends et chemin de la décharge.

Empierrement entrée de la Ferme du Fragne.

- Les arbres au Grand Pont ont été retirés – prévoir à remaçonner les pierres d'un pilier.

- buse au Val Gérard

Des propriétaires ont pris à leurs charges le transport des déblais.

La suite des travaux seront réalisés après le 24 juin par l'Entreprise DOSSOT : Chemins de Chevillon – Haute Charme – Chevêtrée – Chachigne

Prévoir un peu de goudronnage chemin de la décharge et Belle Charme.

II. PLU

M. le Maire informe les membres présents que lors de l'établissement du dossier d'arrêt du PLU par Benjamin Luneau du CDHU, il n'a pas été tenu compte des modifications vues en réunion.

Le dossier modifié sera représenté et vu lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

III. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Commission des Fêtes :

M. le Maire et Elodie VIREY rapportent les propositions d'animation pour les 13 et 14 Juillet vues en présence de la Commission des Fêtes, des Présidents d'Associations et du Traiteur Local le 13 Mai 2013.

Etant donné qu'aucune Association du village ne souhaitait organiser le repas du 13 Juillet, et qu'il avait été évoqué en réunion du CCAS, les Membres de la Commission des Fêtes et les Présidents d'Associations ont décidé de mettre en place, en accord avec le traiteur local, un repas républicain au coût de 12 € boissons non comprises. Il a été décidé que le repas serait offert aux habitants de Landreville et payant pour les Extérieurs.

Interprété comme « campagne électorale » et considérant que le CCAS ne doit pas être impliqué dans cette manifestation. Les Membres du Conseil Municipal par 4 voix pour – 2 abstentions et 6 voix contre refusent la gratuité et décident que le repas sera payant pour tous les participants au prix de 12 € boissons non comprises.

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice auront lieu le 13 Juillet après le repas.

Les jeux seront organisés le 14 Juillet à l'Espace Chaussin par les diverses Associations.

Bâtiments Derrière l'Eglise

M. le Maire rend compte de son rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France du 27 Mai dernier.

Voirie Urbaine :

Une réunion planifiant les travaux d'aménagement des rues avec l'Entreprise Poirier et les divers intervenants a eu lieu le 27 mai 2013.

Les travaux sont prévus à partir du 11 juin et commenceront par la Rue des Perrières et de la Vieille Halle. Les travaux des rues de Ville sur Arce et Viviers se feront parallèlement.

Une partie des travaux devrait se terminer pour le 14 août 2013 et reprendre début Septembre avec un arrêt pendant la période des vendanges.

La Société VIGILEC commencera l'enfouissement des Rues de la Poste, Collin Monsieur et Notre Dame début Juillet.

Une réunion de chantier sera prévue tous les lundis à 14 h sans convocation. La première réunion est fixée au 17 Juin prochain.

M. Régis MONNIER propose l'utilisation des déblais pour empierrier le chemin entre station de pompage et la Rue de Champ Moulin.

Fleurissement :

Vu les conditions météorologiques, les plantations prévues les 17 et 18 Mai ont été reportées début juin et réalisées par quelques Membres de la Commission.

- **SDEA** :

Réunion du Comité Syndical du 29 Mai 2013

ORDRE DU JOUR :

- Les comptes administratifs de l'exercice 2012
- Les orientations budgétaires pour 2014
- Une conférence portant sur la transition énergétique

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :

En section de fonctionnement l'excédent global est de 18 M€ (Millions d'Euros)

En section d'investissement le déficit global est de 6 M€ à compenser par virement de la section de fonctionnement. 20 Millions d'Euros de travaux d'investissement ont été engagés en 2012 (22 Millions d'Euros en 2011) :

Extension de réseaux	4,6 M€	
Renforcement	1,5 M€	
Enfouissement	4,2 M€	
Eclairage public et Vidéo communication par câble		9,7 M€

Actuellement 51 % du réseau basse tension est souterrain 11 % est en fils nus et 38% en câbles torsadés

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2014

Le vote aura lieu en Septembre.

Pas de changements majeurs pour 2014 par rapport à 2013..

Les investissements pour travaux sur réseaux seront de l'ordre de 79 %.

CONFERENCE SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Exposé concernant l'avenir de l'énergie en France et le développement des énergies renouvelables dont la part devrait atteindre 35 % en 2030 et 55 % en 2050.

Une synthèse des études et réflexions sera faite à l'échelon national en juillet 2013.

Un projet de loi sera présenté au Parlement dans le dernier trimestre de cette année.

Les propositions devraient concerner :

- L'habitat (individuel ou collectif) – L'industrie
- L'agriculture – Les modes de déplacement (trains – voitures – transports en commun)

Tous les modes de production d'électricité ou de chaleur seront concernés :

- Gaz – pétrole – nucléaire – hydraulique (fleuves – vagues- marées) – géothermie – Eolien (terrestre ou maritime) panneaux photovoltaïques – etc...

Un réacteur nucléaire nouvelle génération (sans rejets radioactifs) est en cours de construction. Les résultats des essais ne seront connus qu'après 2020.

- **CCAO** – compétence scolaire :

M. le Maire informe les Membres présents qu'une réunion en présence de la présidente de la CCAO, du Conseiller Général, du Maire d'Essoyes et des Maires du RPI de Landreville – Loches – Viviers pour évoquer la prise de compétence scolaire uniquement pour la gestion des bâtiments scolaires.

Suite à un appel du Conseiller Général, M. le Maire est informé qu'il est souhaité que la CCAO prenne la compétence scolaire en totalité.

- **Emprunt voirie** :

Deux banques ont répondu à la demande de financement pour les travaux de voirie.

Le Conseil Municipal souhaite que d'autres banques soient contactées et que les propositions soient réactualisées.

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Entreprise POIRIER demandant le déblocage de l'avance forfaitaire conformément à l'acte d'engagement pour un montant de 19.629.36 € équivalent à 5 % du montant des travaux.

III. INFORMATIONS DIVERSES

Balayage des rues :

Un courrier a été adressé à BRM pour leur signaler que le précédent nettoyage n'avait été fait correctement.

Quelques jours après, une intervention a eue lieu sans que la Commune soit prévenue, entraînant des absences de nettoyage vu les voitures stationnées. Un courrier sera renvoyé en ce sens.

Recensement 2014 :

Le recensement de la population aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2014.

Le Conseil Municipal, décide de retenir Madame BERGER Marie-Claude comme coordinateur communal.

Règlementation électorale :

M. le Maire donne lecture d'un courrier de Yann GAILLARD, Sénateur de l'Aube, relatif aux prochaines élections.

Inondations :

M. le Maire informe les Membres présents qu'il a déposé un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Fête des Ecoles :

Elle se déroulera le 29 juin prochain à la Salle des Fêtes de Loches-sur-Ource et l'ensemble du Conseil Municipal est convié à y participer.

Commune de Buchères :

Une demande de dons, suite aux inondations, est sollicitée.

Maison de la Parole :

Un groupe de jeunes sera présent sur le village à la Maison de la Parole du 08 au 14 Juillet.

Frais de scolarité :

M. le Maire informe que suite la mise en demeure par le Trésor Public pour le SIDEVO, une annulation est programmée pour le RPI.

Gîte :

Suite à l'ouverture de son gîte Rue de la Vieille Halle, le propriétaire M. DEMEYERE souhaite une signalétique et une parution sur le site communal.

Handisport :

Lecture d'un courrier du Comité Départemental de Handisport sollicitant une aide aux actions.

Stationnement d'un camion snack-kebab :

Demande de M. POYRAZ Erdal sollicitant une autorisation de stationnement sur la Commune, un soir par semaine, afin de pratiquer son activité. Le Conseil Municipal donne son accord pour un stationnement au carrefour de la Grande Rue et Rue du Suchot un soir par semaine excepté le jeudi.

- **Mur mitoyen logement communal :**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme BEDIER rappelant que la Commune devait refaire le mur mitoyen qui se détériore de plus en plus.

- **Logement communal :**

M. et Mme FANGET, par courrier, demande à ce que la Commune installe à ses frais un cumulus électrique pour la distribution d'eau chaude l'été à la place du chauffage central.

- **Sortie CCAS :**

Madame COP remercie le CCAS et le Conseil Municipal pour la sortie du 16 Mai au Cabaret la Calèche.

- **chemin de la Chevêtrée :**

Une requête a été déposée par M. Olivier ROBERT concernant les règles de talutage à respecter par la Société Sainte Béline – Chemin de la Chevêtrée. La Commission Voirie Rurale se rendra sur place.

- **Sécurité Voirie :**

M. VIARDOT fait part d'une demande de M. COTHIAS du SLA concernant les travaux d'avancement de l'écluse au centre du village. La Commission de Sécurité se réunira le 13 Juin à 18 h 30 pour étudier le dossier.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Françoise FEY L'HERISSON évoque le problème des chiens divaguant sur le finage communal jour et nuit.

- Régis MONNIER informe que Frère MITANNE envisage la réfection du calvaire à ses frais.

- Michel BERGER évoque les voitures « ventouses » sur le parking.

- Jean-Philippe LOUIS demande à qui appartiennent les détritrus Grande Rue à hauteur de chez M. et Mme VOLHUER.

- Jean-Luc GALLEY informe que le cadenas de la décharge est à nouveau cassé.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 h 10.